



**Groupe d'échange sur la fusion de 4 corps d'ingénieurs  
du MEDDTL et du MAAPRAT**

**Réunion du 27/01/2011 au MAAPRAT**

**Administration - coprésidence :**

- Philippe MERILLON (DRH MAAPRAT : Agriculture et ...)
- Hélène EYSSARTIER (DRH MEDDTL : Écologie et ...)

La délégation "**Administration**" comprenait les DRH de Météo France et IGN, ainsi que les chargés de missions de gestion des différents corps.

**Délégation CFDT :**

- Météo France : Lionel ALTHUSER, Jean-Luc VARRON,
- MAAPRAT : Anne BRISSON qui représentait Marianne VAUTRIN,
- MEDDTL : François LEFORT, Hubert LEBRETON, Patrick FOURMIGUE,
- IGN : Marie-José ROOS-JOSSERAND, Michèle UGHETTO, Luc MATHIS, Frédéric BRÖNNIMANN,
- Industrie : Albert AMBOISE (remerciements pour la prise de notes).

**Autres OS présentes :** CGC, SUD, FSU, FO, CGT, UNSA.

oooooooooooo

**Administration :** Présentation rapide du projet de **fusion des 4 corps d'ingénieurs :**

**3 400 IAE (MAAPRAT), 5 600 ITPE (MEDDTL), 440 ITGCE (IGN), 920 ITM (Météo)**

- **Objectif :** créer un corps unique de plus de 10 000 Ingénieurs des Travaux ; corps d'ingénieur de "référence", à vocation généraliste et d'encadrement.
- **Motivations "officielles" :** répondre aux besoins des employeurs dans un souci de modernisation, permettre des parcours de carrière diversifiés, faciliter les mobilités inter-ministérielles, améliorer les perspectives, s'adapter au mieux aux évolutions des politiques publiques ...
- **Délais :** automne 2012 : publication des textes. Début 2013 : premier recrutement dans ce nouveau corps à vocation inter-ministérielle.
- **Documentation fournie le jour même (par l'administration) :**
  - compilation des textes statutaires et de gestion des 4 corps
  - lettre de mission des Conseils Généraux
  - tableaux synthétiques (échelonnements indiciaires et statistiques : répartition, effectifs, recrutements, etc.) ;
  - plus, en milieu de séance, 3 notes de 2 pages sur :
    - (1) *le sens de la fusion*,
    - (2) *l'organisation du projet*
    - (3) *le calendrier prévisionnel*

**CFDT** : déclaration liminaire par Hubert LEBRETON, sur les principaux points suivants :

- **comme toujours, faiblesse du dialogue social** : on ne sait rien du dossier depuis un an !
- **pas d'opposition de principe sur des fusions, dès lors qu'il y a un vrai sens et des moyens en regard à négocier**
- **rappel de la problématique de rapprochement avec le dispositif statutaire FPT afin de favoriser les mobilités entre FPE et FPT** (la Territoriale a un cadre d'emploi unique regroupant "équivalents IPEF" et "équivalents ingénieurs de travaux" ; pourquoi pas une telle organisation pour la FPE ? )
- **l'Administration veut-elle toujours des ingénieurs et de leurs compétences techniques ?**
- **inquiétude sur l'avenir des ingénieurs et de leurs missions dans les ministères.**

**Administration** : on ne peut pas arriver en vous disant « *tout est bouclé* », notre intention est de travailler en toute transparence (sic!).

**Positionnement des autres OS :**

*via une succession d'interventions et de déclarations liminaires, + ou – préparées.*

<b>CGT</b>	<b>CONTRE</b> ce projet de fusion
<b>CGC</b>	<b>CONTRE</b> toute fusion des IAE avec d'autres corps.
<b>SUD</b>	<b>CONTRE</b> ce projet de fusion
<b>FSU</b>	<b>CONTRE</b> ce projet de fusion des IAE
<b>UNSA</b>	<b>Pourquoi pas, MAIS</b> pas à n'importe quelles conditions
<b>FO</b>	<b>CONTRE</b> ce projet de fusion. Affirme sa position majoritaire sur l'ensemble des 4 corps

**CFDT** : cette première réunion rassemble des partenaires qui sont à des niveaux différents d'information de l'avancement du dossier, car les échanges en CAP ne sont pas connus de toutes les OS. Des études préalables ont eu lieu dans les différentes administrations, mais les OS n'ont été destinataires d'aucun document de travail pour cette réunion !

**Administration** : le groupe d'échange se tiendra avec les OS représentatives en CTP et en CAP. Une instance de pilotage sera présidée par les 2 SG ministériels et les directeurs des deux établissements publics.

**Interventions des DRHs Météo France et IGN** (à la demande des DRHs ministériels) : ils ne souhaitent (peuvent ?) pas rester à l'écart de ce projet de fusion ITPE-IAE, mais soulignent leurs spécificités et technicités à conserver impérativement (domaines techniques très évolutifs, à forte dimension Recherche&Développement, avec positionnement d'envergure internationale). D'où une grande attention à porter aux aspects formation et recherche.

**CFDT** : le dossier remis en séance contient une lettre de mission, datée du 14 octobre 2010, aux deux Conseils Généraux (CGEDD et CGAAER), avec objectif de rendu pour décembre 2010, or on est fin janvier 2011 ! Qu'en est-il de cette mission ?

**Administration** : mission en cours. Rendu attendu pour mars 2011. Les OS peuvent demander à rencontrer les IG missionnés.

**CFDT** : l'administration insiste sur l'intérêt de constituer un grand corps. Pourquoi alors ne pas avoir inclus les ingénieurs de l'aviation civile (MEDDTL), voire les IIM (Industrie et Mines, en DREAL et DIRECCTE) ? Enfin, votre dossier est muet sur les régimes indemnitaires, alors que c'est un point crucial.

**Administration** : intégrer les ingénieurs de la DGAC accroît la difficulté et les possibilités de compromis. Cela pourra venir dans un deuxième temps. Les IIM sont gérés par un autre ministère et nous avons des discussions sur les évolutions des modalités de gestion. Il y aura à résoudre les écarts indemnitaires mais nous l'avons fait pour les IPEF et la mise en place des DDI conduit d'une manière ou d'une autre à des convergences des rémunérations. La mise en place de la PFR avec les cotations de postes conduit à des relèvements par le haut des montants indemnitaires.

**FO** demande une **suspension de séance**, pour débattre entre OS et propose de quitter la réunion, vu qu'aucun élément précis n'est fourni et pour marquer l'opposition à ce projet de fusion qui n'est qu'une conséquence de la RGPP, de la loi Mobilité ... **CGC, CGT, FSU, SUD** se rallient à la position de FO, c'est à dire "*faire une déclaration et quitter la salle*".

**CFDT** et **UNSA** , même s'ils partagent une grande part de l'analyse des autres OS, tiennent à conserver leur expression propre. Ils restent en réunion pour faire part de leurs positions et revendications.

**FO**, au retour de l'administration, lit une déclaration au nom des 5 OS, puis leurs représentants quittent la salle.

**UNSA** : exprime ses convergences avec les autres OS, rappelle sa position, mais souhaite attendre la réponse de l'Administration, avant de quitter la salle.

**CFDT** : dénonce les conditions déplorables d'organisation de cette réunion (pas d'ordre du jour, aucun document transmis au préalable, 6 maigres pages communiquées en cours de réunion, ...). Dans le projet de l'administration, rien n'est écrit sur ce que les agents auraient concrètement à gagner dans cette fusion, notamment sur l'harmonisation vers le haut des régimes indemnitaires et la reconnaissance des compétences de ses ingénieurs.

La CFDT demande que ces points soient rajoutés dans le document "*Le sens de la fusion*" et fassent l'objet d'un engagement de l'administration, faute de quoi poursuivre les échanges à ce stade est inutile.

**Administration** : sur le catégoriel, la jurisprudence du CE prévoit la convergence indemnitaire au plus favorable. Ce n'est pas écrit mais cela va de soi.

**CFDT** : nous attendons des éléments concrets de votre part avant de poursuivre les échanges.  
Sur ce, nous quittons la salle vers midi.

--- o O o ---